Around Europe – Version française (partielle)
No.294 juillet –août 2007

« Vivre avec le passé » - La vraie vérité

En avril, j'ai participé à un séminaire à Brcko où 40 activistes de consolidation de la paix étaient présents. J'avais été invitée à cet événement par les deux anciens représentants ainsi qu'un représentant actuel du Quaker Peace and Social Witness (QPSW- Assemblée annuelle de Quakers en Grande-Bretagne) basé en Bosnie Herzégovine, en Croatie et en Serbie, qui avaient organisé le séminaire. En tant que participants au processus de délégation de la propriété et du contrôle local, les deux premiers sont aujourd'hui directeurs de leurs propres ONG, TERCA et Miramida Centar - Centre d'Echange Régional de Consolidation de la Paix. Le programme du QPSW 'Dealing with the Past' a soutenu le développement des initiatives locales authentiques vers la vérité et la réconciliation depuis l'été 2002. J'avais pour mission d'être une personne de ressource. Je suis convaincue que, quelques mois plus tard, j'ai appris beaucoup plus que je n'ai pu y contribuer.

Une des personnes qui participait au séminaire était une dame appelée Vjera Solar. Je ne pouvais pas vraiment lui parler directement parce que nous n'avions pas la même langue mais je l'ai tout de suite remarquée à mon arrivée et son visage m'est resté en tête – un visage de tristesse et de détermination infinie mais également d'une patience infinie.

Vjera Solar est célèbre en Croatie – et peut-être au-delà – car elle mène sa campagne pour la Vérité et la Justice comme son principal objectif. Son histoire est le vrai visage de la « justice de transition ».

Vjera Solar est la mère de Ljubica Solar ; tuée à Sisak, une ville croate, pendant l'été 1991 alors qu'elle n'avait que 19 ans. Elle a été tuée à cause de ses origines ethniques mixtes. Sa mère est croate, son père est serbe. Une tragédie qui a été répétée de différentes manières en Croatie, Bosnie, Serbie et au Kosovo. Mais Vjera Solar est déterminée à trouver les responsables de ce meurtre et à les amener devant les tribunaux.

Vjera Solar a créé une petite ONG appelée l' « Association des Personnes Contre la Violence ». Elle est entrée en contact avec les familles de 111 autres personnes qui ont été assassinées à, et dans les alentours de Sisak. Les enquêtes concernant leurs morts, si elles ont même eu lieu, ont été, comme pour l'enquête sur le meurtre de Ljubica Solar, superficielles et inachevées ; le résultat : aucune action en justice n'est possible. Mais Vjera Solar n'abandonne pas. Elle veut la vérité, simplement la vérité.

La première réaction des dirigeants croates a été de démentir; ensuite, ils ont reconnu que des « crimes individuels » avaient été commis. Mais Vjera Solar se demande si l'on peut parler de crimes individuels lorsque 18 personnes sont assassinées dans une petite ville en l'espace de deux heures au petit matin.

Vjera (ce nom signifie « vérité ») Solar est en contact avec de nombreuses autres personnes qui cherchent la vérité concernant le meurtre de leurs fils, filles, pères et mères. Et son travail, sa détermination à se battre, sa persistance leur donnent espoir.

Elle a le soutien de la population de la région, qui lui dit discrètement que l'on est avec elle – même s'il elle ne le déclare pas publiquement ; des représentants Quaker qui travaillent en Croatie ; d'autres activistes pour la paix - beaucoup d'entre eux étaient présents au séminaire de Brcko. Il y régnait un sentiment de grand respect pour elle, qui était perceptible malgré la barrière de la langue.

Ce qui rend son travail aussi important est le fait qu'elle continue. Aussi longtemps que les dirigeants continueront à entraver le processus d'action légale approprié qui consiste à amener les responsables des meurtres à rendre des comptes, le travail de Vjera Solar restera nécessaire.

La Croatie est le pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne le plus avancé dans la région et il sera important pour l'UE et le gouvernement croate d'assurer que le passé soit géré de manière appropriée et ouvertement dans le processus d'adhésion à l'UE. S'il n'est pas possible de faire avancer l'intégration régionale avant l'adhésion et, donc, voir les pays des Balkans occidentaux entrer l'un après l'autre dans l'UE, alors le moins qui puisse être assuré est que le passé ne puisse être oublié et que l'impunité ne gâche l'avenir.

Martina Weitsch

Feu rouge pour la traite des êtres humains

Sur un plan historique, les Quakers ont joué un rôle important dans l'abolition du commerce d'esclaves et, de nos jours, les Quakers continuent leur lutte contre l'esclavage moderne: la traite des êtres humains. Le trafic d'êtres humains est le troisième crime le plus important qui affecte l'économie mondiale, générant environ 10,5 milliards d'euros de bénéfices. De nombreuses personnes associent le trafic d'êtres humains à l'exploitation sexuelle mais la triste vérité est qu'il en existe différents types. Il comprend également l'esclavage domestique, le travail forcé, le trafic des enfants et le trafic d'organes. En moyenne, un rein sur le marché noir coûtera environ 10 500 euros, et le prix d'un travailleur sexuel approchera les 4 500 euros. Certaines victimes auraient été vendues pour la modique somme de 700 euros.

Lors d'une conférence organisée par les organisations anglaises « Human Trafficking Centre » et par la « Yorkshire Forward », il a été convenu qu'un des principaux problèmes auxquels l'Europe doit faire face en terme de trafic d'êtres humains est la perception publique. Premièrement, il y a très peu de sensibilisation publique. Deuxièmement, la faible sensibilisation qu'il existe sur le trafic d'êtres humains est souvent erronée. Il y a une méprise courante qui consiste à croire que, si l'on a été « pris » dans le trafic d'êtres humains, c'est probablement de notre faute ! La prostitution et les travailleurs sexuels issus du trafic sont souvent confondus. Troisièmement, il y a une tendance croissante parmi les jeunes hommes européens à penser que payer pour avoir des rapports sexuels est une pratique socialement acceptable, spécialement lorsque cela a lieu dans un pays où la prostitution est légale. Donc, la croissance de la demande pour le commerce sexuel en Europe, sans qu'il y ait en même temps une connaissance du trafic d'êtres humains, représente un réel danger. La campagne médiatique actuelle de l'organisation anglaise Human Trafficking Centre cible de tels jeunes

hommes afin de les sensibiliser davantage sur le problème dans lequel ils se mêlent lorsqu'ils paient pour des relations sexuelles.

Le trafic d'êtres humains est une grosse affaire qui est très bien dissimulée. Il s'agit également d'un crime à faible risque. Il est difficile d'attraper les contrevenants et il est encore plus difficile d'engager des poursuites judiciaires contre eux puisque leurs victimes sont souvent trop effrayées pour témoigner devant la Cour. Bien que l'UE ne soit pas en position de poursuivre les contrevenants individuels, puisqu'il s'agit d'un problème national, une législation universelle se développe afin de s'attaquer au problème avec une seule voix européenne. Cependant, avec l'élargissement de l'UE, il est difficile de prédire comment l'ampleur/ou la nature du trafic d'êtres humains se modifiera. Depuis l'élargissement, il est de plus en plus difficile d'identifier les victimes potentielles parce que les gens qui font l'objet de ce commerce au sein de l'UE n'ont plus besoin de permis de résidence, alors que celui-ci était autrefois nécessaire. La libre circulation des personnes, la facilité avec laquelle les citoyens de l'UE peuvent voyager d'un pays à l'autre, l'environnement multiculturel et polyglotte dans lequel nous vivons à présent peuvent tous constituer des éléments qui peuvent être perçus comme valorisant l'Europe, mais ils sont également en train de rendre le contrôle de la traite des êtres humains beaucoup plus difficile.

Au Conseil de l'Europe, le Congrès des Autorités locales et régionales vient de lancer un appel à toutes les villes et régions européennes afin qu'elles signent en ligne une Déclaration pour la lutte contre la traite des êtres humains. Pour plus d'informations, consultez le site www.coe.int/t/congress/stoptrafficking/default_en.asp . Des sept états membres qui ont jusqu'à présent ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, seuls quatre sont des membres de l'UE – l'Autriche, la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie, (les trois autres sont l'Albanie, la Géorgie et la Moldavie). C'est un résultat lamentable. (La Moldavie était le premier Etat membre du Conseil de l'Europe à ratifier la Convention en mai 2006.) Afin d'entrer en vigueur, la Convention a besoin de 10 ratifications provenant d'au moins 8 états membres. (La Convention est également ouverte à la signature des états non membres du Conseil de l'Europe.) Si votre gouvernement n'a pas encore ratifié (ou même signé) la Convention (voir www.convention.coe.int), s'il vous plaît, écrivez aux membres de votre parlement et au ministère compétent et demandez leur de faire pression sur votre gouvernement pour qu'il ratifie (ou signe et ensuite ratifie) la Convention. Si vous en êtes capables, faites nous savoir à qui vous avez écrit et qu'elle est la réponse que vous avez reçue.

Sarah Barnett

L'audition au Parlement européen sur la condition de la femme en prison

Un sujet préoccupant pour de nombreux Amis est la façon dont les femmes sont traitées lorsqu'elles sont envoyées en prison. Depuis 2004, les représentants du Quaker Peace and Social Witness (QPSW), des Bureaux Quaker auprès des Nations Unies à Genève (QUNO-Genève), du Conseil Quaker pour les affaires européennes (QCEA), et du Comité Mondial de Consultation des Amis (FWCC) à la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ont collaboré à un projet qui examine les questions autour de l'incarcération des femmes.

Donner à tous les prisonniers le même traitement ne signifie pas pour autant les traiter de la même façon. Les femmes ont des besoins physiques et psychologiques différents de ceux des hommes. Du fait qu'elles soient peu nombreuses, les opportunités d'enseignement des prisonnières sont souvent limitées, et elles sont retenues plus loin de leurs maisons et de leurs familles. La plupart des femmes en prison à travers le monde sont le principal parent pour au moins un enfant.

Le 26 juin 2007, la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, une commission du Parlement européen, a tenu une audition publique à Bruxelles afin d'examiner la situation des femmes en prison et l'impact de l'emprisonnement de parents par rapports aux droits sociaux et familiaux. Ici, les membres du Parlement européen ainsi que les experts ont parlé de leurs préoccupations. Liz Scurfield du QCEA était invitée afin de s'adresser à la Commission après la publication du rapport du QCEA concernant la situation des femmes en prison dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. Elle a parlé de la nécessité pour les Etats membres d'enregistrer le nombre, l'âge et l'emplacement des enfants des prisonnières à leur arrivée ; les besoins des prisonnières de nationalité étrangères dont les enfants peuvent se trouver dans un autre pays ; et de la nécessité pour les peines de prison d'être prononcées en dernier recours, particulièrement lorsqu'une personne innocente et à charge sera perturbée et en détresse émotionnelle.

Le QCEA attend avec impatience la fin du rapport parlementaire concernant cette question, qui est prévue pour le mois de novembre de cette année. La prison n'est pas l'endroit approprié pour les femmes ayant subi un préjudice et étant désavantagées, qui ne présentent aucun risque pour la société. Avec un peu de chance, cette audition contribuera à l'apport de réponses plus efficaces et plus appropriées de la part des gouvernements ces prochaines années.

Les publications Quaker sur les femmes en prison sont en ligne sur le site www.quaker.org/qcea et www.quno.org

Matt Loffman